

## **Recrutement d'un doctorant en sociologie / science politique**

Thématique de la thèse : **Classes sociales et rapports de classes en Europe**

Directeurs de la thèse : **Manuel Schotté (Professeur de sociologie, Université de Lille) et Etienne Penissat (Chargé de recherche, CNRS)**

En Europe, les travaux consacrés aux inégalités et aux différenciations entre classes sociales connaissent un certain renouveau. Le succès rencontré par l'enquête réalisée en Grande-Bretagne par la BBC et l'équipe de sociologues dirigée par Mike Savage l'illustre (Savage et al., 2015), de même que le regain d'intérêt des approches classistes dans les anciens pays communistes (Ost, 2015). A quelques exceptions près (Hugrée, Penissat, Spire, 2017), le cadre national demeure bien souvent le seul espace de référence de ces analyses de classe, sans que la pertinence de ce parti pris ne soit, la plupart du temps, interrogée. Certes, il est indéniable que les Etats-nations structurent toujours la morphologie sociale et jouent un rôle central dans l'ampleur et les contours des inégalités à travers notamment leurs politiques publiques de transferts sociaux (Immerfall, Therborn, 2010). Mais les inégalités sociales ne se cantonnent pas aux seuls espaces nationaux. Ainsi, de nombreuses transformations socioéconomiques contemporaines sont supranationales, que l'on songe au tournant managérial des États (Le Galès, King, 2017), aux métamorphoses des villes (Bagnasco, Le Galès, 2010), aux mutations des systèmes scolaires (Butler, Van Zanten, 2007) ou encore aux restructurations industrielles (Faust, Voskamp, Wittke, 2004). Dans l'ensemble, la circulation, la localisation et la spécialisation du capital en Europe contribuent à former et modérer les rapports entre groupes sociaux : des cadres dirigeants français de Danone investissent dans les terres des paysans polonais ; des cadres supérieurs allemands du constructeur automobile Audi emploient et dirigent des ouvriers dans des usines en Belgique, en Espagne et en Hongrie ; des bûcherons roumains viennent travailler dans les forêts françaises ; des ouvriers polonais sont détachés dans les entreprises sous-traitantes des chantiers navals à Saint-Nazaire, etc. Le capitalisme est largement européenisé et, avec lui, les rapports de classe. On peut faire l'hypothèse que ces inégalités entre groupes de profession sont importantes, peut-être parfois plus que les inégalités entre pays.

Dans le prolongement de travaux récents français – Hugrée, Penissat, Spire, 2017 ; Siblot, Penissat (dir.), 2017 –, l'objet de la thèse consistera à étudier les transformations des rapports entre classes sociales à l'échelle européenne. Il s'agira notamment d'identifier dans quelle mesure des conditions sociales semblables de vie peuvent prévaloir sur les spécificités des pays de résidence. Si les appartenances nationales restent importantes, peut-on néanmoins identifier des convergences européennes plus fortes entre groupes sociaux de différents pays ? Les différenciations sociales sont-elles réductibles à des découpages nationaux ou correspondent-elles à des divisions régionales – Europe du Nord et de l'Ouest versus Europe de l'Est et du Sud – ou locales – opposition métropoles/campagnes ; zones et régions infra-nationales ?

S'il ne s'agit pas de faire porter la thèse sur une analyse à l'échelle entière de l'Europe, **le questionnement devra se décliner autour de la comparaison de la configuration des rapports des classes dans deux pays européens ou des transformations d'une même classe sociale, les classes populaires en particulier, dans deux pays européens. Même si un autre choix n'est pas réducteur, l'idéal serait que la thèse intègre un pays de l'Est dans son analyse. Le travail empirique pourra s'appuyer sur des méthodes quantitatives de traitement de grandes enquêtes européennes – qu'il est désormais possible d'exploiter avec**

## **des nomenclatures socioprofessionnelles – et des méthodes qualitatives, en particulier des ethnographies de groupes sociaux ou de terrains localisés.**

Si jusqu'ici les inégalités en Europe ont principalement été traitées sous l'angle des inégalités de revenus et de richesse, le projet de thèse vise au contraire à élargir cette notion avec différentes déclinaisons possibles, qui peuvent d'ailleurs se combiner :

- Inégalités des ressources et pratiques culturelles et de la maîtrise des nouvelles technologies et des langues étrangères ;
- Inégalités d'accès aux services publics et aux équipements ;
- Inégalités de santé et d'accès aux soins ;
- Inégalités de conditions de travail et de qualité du travail (autonomie au travail, conciliation vie professionnelle et familiale, pénibilités physiques et psychiques, santé au travail).

### **Rémunération et conditions de travail**

Le.la doctorant.e bénéficiera d'un contrat doctoral de 3 ans. L'allocation doctorale s'élève à 1768,55euros bruts mensuels, auxquels peuvent s'ajouter des vacances d'enseignement à 41,41 euros bruts de l'heure à partir de la deuxième année. Le.la doctorant.e rejoindra le CLERSE ou le CERAPS.

Le.la doctorant.e bénéficiera aussi d'un budget conséquent pour mener son enquête.

Cette recherche doctorale s'inscrit dans le cadre du projet QUALIEUROPE lauréat de l'appel SHS 2019 de l'I-SITE ULNE.

### **Comment postuler?**

Le.la candidat.e doit être titulaire d'un diplôme de master en sociologie, science politique ou anthropologie, et doit avoir rédigé dans ce cadre un mémoire de recherche. Si ce diplôme est en cours de préparation, la soutenance de son mémoire devra intervenir avant l'audition qui aura lieu autour du 10 septembre. Les personnes déjà inscrites en thèse ne sont pas éligibles. Le.la candidat.e devra faire parvenir, avant le 1<sup>er</sup> juillet (délai de rigueur), un projet de thèse (deux à quatre pages maximum) précisant le terrain choisi et la façon de s'inscrire dans la problématique ici énoncée. Une pratique préalable de l'enquête de terrain est fortement souhaitée. Il n'est pas nécessaire que cette expérience porte sur le pays choisi dans le cadre la comparaison européenne. En revanche, le.la candidat.e doit démontrer que le terrain d'enquête choisi est réalisable (contacts et connaissance du pays, maîtrise de la langue). Ce document devra être accompagné d'un CV et des relevés de notes du M1 et du M2 (au moins le 1<sup>er</sup> semestre) ainsi que de tout ou partie du mémoire de recherche. Les candidat.e.s admissibles passeront un oral d'admission en septembre 2020. Une maîtrise minimale du français est nécessaire, afin de participer aux activités du laboratoire, mais le projet et la thèse peuvent être rédigés en français ou en anglais. En raison de l'épidémie de COVID-19, ces dates sont susceptibles d'évoluer.

Les questions relatives à cet appel à thèse ainsi que les candidatures (projet + CV + relevés de notes) sont à adresser à :

etienne.penissat@univ-lille.fr et [manuel.schotte@univ-lille.fr](mailto:manuel.schotte@univ-lille.fr)

